

# EXTERNAT EN INHALOTHÉRAPIE

## FORMULAIRE D'ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Afin d'être admis(e) à l'externat en inhalothérapie, l'étudiant(e) doit avoir réussi avec succès, depuis moins de vingt mois, tous les cours de sa 2<sup>e</sup> année dans le programme d'étude en Techniques d'inhalothérapie de l'un des collèges québécois et produire à l'Ordre une attestation émise par l'établissement qui a retenu ses services.

### PARTIE I : À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Code permanent : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> année terminée et réussie en date du : \_\_\_\_\_

Établissement d'enseignement : \_\_\_\_\_

### PARTIE II : À REMPLIR PAR UN REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'employeur pour l'externat : \_\_\_\_\_

Par la présente, je confirme que \_\_\_\_\_

est un(e) étudiant(e) au programme d'étude en Techniques d'inhalothérapie

dont notre établissement a retenu les services à partir du : \_\_\_\_\_

Date du début du programme d'intégration : \_\_\_\_\_

Nom du représentant de l'établissement dûment mandaté pour remplir ce

formulaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Enregistrer le document et le retourner par courriel à  
l'adresse suivante : [adjointe.juridique@opiq.qc.ca](mailto:adjointe.juridique@opiq.qc.ca)

Ou par télécopieur : 514 931-3621